



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

27 AVR. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réserve
au
Moniteur
belge



23061370

N° d'entreprise : 0735 641 664

Nom

(en entier) : 9 CI

(en abrégé) :

Forme légale : ABSL

Adresse complète du siège : Avenue Louise 209 A Boîte 7 à 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : Démission, nomination et transfert du Siège sociale de l'asbl

Lors de l'assemblée générale extraordinaire, le président fait part de la volonté de monsieur AASSRIOU Abdelouheb de démissionner de ses fonctions de trésorier. L'AGE approuve cette décision à l'unanimité, qui prend effet le 28/02/2023.

L'assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité de nommer monsieur Mejdoubi NASRALLAH né le 14/09/2023 à Bruxelles avec entrée en fonction en date du 01 mars 2023 ;

L'assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité de transférer le siège sociale à Avenue Louise 209 A, boîte 7 à 1050 Bruxelles et prend effet en date du 01/03/2023

Le président
KOUAI Abdelmagid

L'administrateur sortant
AASSRIOU Abdelouheb

L'administrateur entrant
NASRALLAH Mejdoubi

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).